

M. G

Nancy, le 28/10/2008

54000 NANCY

M / Réf : Litige n° 15
V / Réf : 204 374

GDF
23 Rue Philibert delorme
75840 PARIS CEDEX 17

Messieurs,

Dans le cadre du litige m'opposant à votre société – cf la copie de la lettre en AR jointe en annexe – j'ai noté que vous avez signé l'Accusé Réception le 15/10/2008.

L'examen de mon extrait de compte m'a amené à constater un virement des 8.86 € sur mon compte bancaire le même jour.

Je demande donc le remboursement des 4.68 € réglés pour les frais d'AR par virement sur mon compte.

Si la gestion de mon compte avait été correcte, je n'aurais pas eu besoin d'écrire...

Au demeurant, je pourrais demander des Dommages et Intérêts vu les mensonges que vos collaborateurs m'ont donné pour tenter de ne pas rembourser ce qui m'était dû.

J'ose espérer que vous saurez être aussi réactifs qu'à la réception de mon AR....

Veillez croire, Messieurs, à l'expression de mes salutations

G...